



PROCES-VERBAL

Bureau de la Commission Régionale des Arbitres de la L.C.F.

Réunion du : 22 mars 2024 à 17h00 au siège de la L.C.F. (Furiani)

Présidence : Jean-Marie CAZALI

Présents : Florian DELLA TOMASINA, Valentin GIORGETTI, Cédric PELE
(Représentant CD), Gilbert ROUDERGUES

En visioconférence : Yannick BOUTRY

Excusés : Mathieu DELALOY

PV N°6 Saison 2023/2024

1 – Ouverture de la séance

Le Président Jean-Marie CAZALI ouvre la séance.

M. Valentin GIORGETTI est désigné secrétaire de séance.

2 – Approbation de procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation de la CRA le PV n°5 de la réunion du 22.01.2024 à 18h30.
Aucune remarque n'étant formulée, la CRA adopte le PV n°5.

3 – Désignations Foot Entreprise

La CRA a été sollicitée par Monsieur T. S. par courriel au sujet des désignations du Foot Entreprise.

Le bureau de la CRA a entendu les arguments de Messieurs T. S. et P. S. lors de la séance du jour.

Une vérification de la répartition des arbitres assistants sur les rencontres de Foot Entreprise a été effectuée. Il en ressort un déséquilibre au niveau des désignations.

La CRA demande à Monsieur P. S. de **rééquilibrer les désignations pour la fin de saison** et sera attentive aux désignations.

Une **réunion de travail sera organisée en début de saison 2024/2025** pour améliorer le fonctionnement des désignations des arbitres sur la compétition Foot Entreprise.

4 – Festival Foot U13 Pitch 2024

Dans le cadre du **Festival Foot U13 Pitch**, la CRA désignera les arbitres nécessaires au bon déroulement du tournoi.

La **phase Départementale Nord** se déroulera sur deux journées, le samedi 13 et dimanche 14 Avril 2024 sur les installations Jean Olivesi (Costa Verde).

La **phase départementale Sud** se déroulera le dimanche 14 avril 2024 sur les installations Ange Casanova (Mezzavia).

5 – Tournoi Inter-Ligues U15 – Avril 2024

Maxime GREGOIRE (JAD) est désigné par la CRA pour accompagner la sélection Corse au rassemblement Inter-Ligues U15 qui se déroulera du 23 au 26 avril 2024 à Amiens.

6 – Séminaire Préparation Athlétique des Arbitres

Mathieu DELALOY est désigné par la CRA pour participer au séminaire sur le thème de la préparation athlétique des arbitres qui se tiendra à Clairefontaine du 2 au 4 avril 2024.

7 – Désignations Coupe de Corse

La CRA procède aux **désignations des demi-finales de Coupe de Corse Senior, U18, U16, U14**, et aux pré-désignations des arbitres des finales qui seront proposés au Comité Directeur.

8 – Formation Initiale en Arbitrage – Module théorique des 24 / 25 février 2024

Une **Formation Initiale à l'Arbitrage (module théorique)** s'est tenue dans les locaux de la Ligue Corse de Football à Furiani les **24 et 25 février 2024**.

Les candidats suivants sont reçus :

- Francescu AYACHE SUZZARINI (AS Furiani)
- Brice BASTIANI (AS Capi Corsu)
- Ilian BOUREZZA (EC Bastia)
- Sylvain CERDA (AS Casinca)
- Jad GHOMRICHE (USC Corte)
- Patrick GIOVACCHINI (EC Bastia)
- Thibo GRIMALDI (SC Bastia)
- Didier MARI (FC Balagne)
- Florian MOINARD (JS Calvi)
- Emin MUZAFFARDA (Ponte Leccia)
- Dominique TROJANI (Costa Verde)

Les candidats suivants n'ont pas obtenu la note minimale requise :

- Fédérico MANCA MAROGIU (Sans club)
- Gjuvanni-Ghjuseppu PAVERANI (FC Borgo)

Les candidats reçus à l'examen seront observés par le panel d'observateurs de la section formation sur plusieurs rencontres afin de **valider le module « pratique »**.

9 – Formation Initiale en Arbitrage – Module pratique

Après réussite à l'examen théorique, les arbitres suivants ont été observés sur plusieurs rencontres par le panel d'observateurs et sont **reçus au module pratique** de la Formation Initiale en Arbitrage :

- Francescu AYACHE SUZZARINI
- Ilian BOUREZZA
- Sylvain CERDA
- Gabriel CINOTTI (remise à niveau)
- Patrick GIOVACCHINI
- Thibo GRIMALDI
- Emin MUZAFFARDA
- Dominique TROJANI

Une remise des écussons sera effectuée prochainement par le président de la Commission Régionale de l'Arbitrage, Jean-Marie CAZALI.

10 – Amendes pour non-règlement des frais d'officiels

La CRA a pris connaissance du non-règlement des frais d'arbitrage et inflige :

- une amende de 30 euros au FC Borgo pour les frais non réglés à Monsieur V. sur la rencontre FC BORGIO / AFA (R1) du 21/10/2023.
- une amende de 30 euros au SC Bastia pour les frais non réglés à Monsieur P. sur la rencontre SC BASTIA / PIEVE DI LOTA (U18) du 24/01/2024.

Les feuilles de frais concernées sont transmises au service comptabilité de la LCF pour règlement.

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18H45.

Le Président : Jean-Marie CAZALI

Le Secrétaire de séance : Valentin GIORGETTI